



# COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

## PROCÈS-VERBAL n°01

---

Réunion du Bureau Exécutif du : 12 Juillet 2021

---

**Présidence :** M. Karim ABED

---

**Présents :** MM. Olivier GONCALVES, Nicolas PEZZOLI, Fabrice POREE, Noël RIFFAUD et Denis SOTO,

---

**Assiste :** M. Maxime APRUZZESE,

---

**Excusé :** MM. Jérôme CASCALES, Jean-Michel DER-MARDIROSSIAN,

---

### MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

**Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.**

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

\*\*\*\*\*

## APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal de la réunion du Bureau Exécutif du 30.06.2021 (PV 21) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

\*\*\*\*\*

## OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président Karim ABED remercie les membres du Bureau Exécutif d'avoir pu se libérer afin de participer à cette première réunion de la nouvelle saison se déroulant en présentiel à la Ligue.

\*\*\*\*\*

## POINTS ABORDES

### **INFORMATIONS CRA**

- Audition Arbitre de Ligue : Toujours en attente pour une convocation ultérieure de l'Arbitre de Ligue, n'ayant pas été disponible en visioconférence le 07.05.2021.
- La CRA a informé tous les Arbitres de Ligue et les Observateurs des dates arrêtées pour le stage de rentrée qui se déroulera sur 2 jours en fonction des catégories :

**LE SAMEDI 21/08/2021 : les Arbitres [R1 - R2 - FEM - AR2 - Candidats Ligue [R2 - FEM - AR2]**

**LE DIMANCHE 22/08/2021 : les Arbitres [RE - AR1 - JAL - Candidats JAL]**

Le lieu des tests physiques restant à fixer, la Ligue accueillera les stagiaires pour les travaux de rentrée. Le Stage des Arbitres FUTSAL aura lieu le samedi 28/08/2021 au CREPS de BOULOURIS.

- Les Arbitres ont été informés des dates butoir de retour à la Ligue ou à la CRA quant à la validation de leur licence et le renvoi de leur dossier médical avant le 31.07.2021 (avancé au 15.07 pour les Arbitres de Ligue RE-R1-AR1 désignables en championnat N2) ainsi que pour les validations des questionnaires Forms Fiche de renseignements dématérialisée et participation au Stage de rentrée avant le 04.07.

### **REGLEMENT INTERIEUR DE LA CRA**

Comme prévu lors de la réunion du 12.06.2021, afin de finaliser la mise à jour du Règlement Intérieur de la CRA, ont été examinés l'ensemble des articles des titres 1 et 2 relatifs à la nomination de son Président et de ses membres suite à la modification du Statut de l'Arbitrage par l'AG de la FFF en date du 05.06.2021 et du fonctionnement des organes de la CRA.

De plus, une harmonisation de la dénomination des catégories d'Arbitres entre promotionnel et non-promotionnel et le regroupement des Catégories R2P et R1P avec le statut de R1 Promotionnel ont été effectuées.

La CRA a pu valider l'ensemble des articles concernés.

La rédaction étant finalisée dans la semaine, le fichier sera transmis à l'ensemble des membres du Bureau Exécutif pour contrôle et remarques éventuelles pour un retour avant le 30.07.

### **STAGE DE RENTREE DES ARBITRES DES 21 et 22/08/2021**

Le CTRA Maxime APRUZZESE a présenté l'organisation des parties réglementaires du stage, à savoir les tests physiques et la modification des lois du jeu. Il a proposé à la CRA de programmer sur une durée d'une heure des échanges par groupes d'arbitres avec les observateurs et d'aborder un thème technique à valider.

La CRA a validé l'ensemble de ce programme auquel viendra se rajouter la partie administrative.

Les tests physiques et les échanges par groupes seront organisées au Stade de Gignac le matin et les parties techniques et administratives à la Ligue l'après-midi du 21 et du 22 Aout en fonction des rassemblements prévus par catégories d'Arbitres .

\*\*\*\*\*

## CORRESPONDANCES

### **DE LA FFF :**

Mail du 08.07 de la DTA relatif au transfert de fichiers regroupant des dirigeants de clubs intéressés par la formation des Référents en Arbitrage afin de les contacter.

Lu et pris note, la CRA transfère le fichier à la CRPA.

### **DES CDA :**

## **VAR :**

Mail du 01.07 relatif à l'invitation du Président de la CRA pour la tenue de la première réunion de CDA du VAR en date du 06.07.2021.

Lu et pris note, la CRA les remercie, le Président de la CRA y répondra.

## **DES CLUBS :**

### **A.S CANNES :**

Mail du 04.07 relatif à leur demande de désignations d'Arbitres dans le cadre de matchs amicaux du 17.07 contre MARIGNANE-GIGNAC (N2) et du 24.07 contre HYERES FC.

Lu et pris note, la CRA les remercie et transmet le mail au Pôle Désignations.

## **DES ARBITRES :**

### **Courrier : Autres demandes**

- AMSILI Benjamin – AMMAR Maïssa – ROUX JASON – LEPORATI Loris – HALLOULI ERRAFIK Anouar – GHZAL Choukry – DOUAY Gaëtan – YOUCEF Foad – BEN OMAR Omar : mails du 02 au 10.07 relatifs à l'envoi de leurs dossiers médicaux.  
Lu et pris note, la CRA les remercie et transfère l'ensemble des documents au Service concerné à savoir sur le mail du Secrétariat de la Ligue (pour rappel : adresse mail d'envoi communiquée aux Arbitres).
- SALEMME Marion : mail du 02.07 relatif à l'information sur l'arbitrage de matchs les 03, 04.07 en H Cup.  
Lu et pris note, la CRA la remercie.
- ADDAD Rayan : mail du 03.07 relatif au questionnaire Google Forms sur la participation au stage de rentrée du 22.08.2021.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui apporte les précisions demandées.
- FUTSI Davut : mail du 06.07 relatif à son indisponibilité lors du stage de rentrée du fait de vacances durant cette période et aux incidences sur le report des tests et des désignations.  
Lu et pris note, la CRA le remercie, l'informe sur la session qui sera organisée dans le cadre du RI pour les tests physiques et lui demande l'envoi d'un document justifiant son absence.
- BELCADI Jules : mail du 07.07 relatif à sa demande si les fichiers dématérialisés complétés et transmis ont bien été réceptionnés par la CRA.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui signale que les fichiers de restitution n'ont pas encore été validés.
- BELADEL Bilal : mail du 07.07 relatif à sa demande sur la procédure pour avoir l'adresse mail Ligue.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère cette information au service administratif concerné.
- WOLFF Benoit : mail du 07.07 relatif à sa décision totalement réfléchie de mettre un terme à sa carrière d'arbitrage au 30.06.2022, soit au terme de la présente saison après plus de 20 ans à parcourir les terrains de football, les salles de Futsal et les aires de Beach Soccer.  
Lu et pris note, la CRA le remercie pour l'anticipation de cette décision et lui souhaite une très bonne saison 2021-2022.
- WENGER Gautier : mail du 08.07 faisant part de son souhait de ne pas poursuivre son activité arbitrale après son arrivée depuis la Ligue du GRAND EST, son activité professionnelle ne lui permettant pas d'avoir la disponibilité pour rebondir en MEDITERRANEE.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui souhaite une très bonne adaptation à sa nouvelle région et le meilleur dans sa vie professionnelle et personnelle.
- CHILOTTI Sébastien : mail du 09.07 relatif à sa demande de constituer un duo avec un autre Arbitre pour la saison 2021-2022.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et l'informe que sa demande sera examinée avec toutes celles reçues lors d'une prochaine réunion de la CRA.
- KERBA Lyes-Hadji : mail du 12.07 relatif à la transmission de ses remerciements pour la désignation en tant qu'Assistant sur un match amical FC MARTIGUES / US ENDOUME lui permettant ainsi de retrouver les terrains de football et les sensations avec un peu d'avance.  
Lu et pris note, la CRA le remercie.

### **Indisponibilités médicales :**

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur Portail des Officiels avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr).

La CRA les remercie par avance.

### **Indisponibilité autres :**

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue devra être transmis à partir de sa messagerie officielle Ligue [[numéro.licence@lmedfoot.fr](mailto:numéro.licence@lmedfoot.fr)] à l'adresse mail suivante unique : [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr), (le nom et le prénom de l'arbitre apparaissant lors de chaque échange).

Pour les indisponibilités saisies sur Portail des Officiels dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine doit être transmis à la CRA par mail en fichier PDF à cette même adresse.

\*\*\*\*\*

## DECISIONS CRA

### **DECISION 01 – 12.07.2021 – Validation de changements d'affectation pour les Jeunes Arbitres de Ligue CAUDMONT Matéo, PENCREACH Loan, BENSAYAH Mohamed à compter du 01.07.2021 :**

La CRA a étudié les dossiers de ces trois Jeunes Arbitres de Ligue sur leurs affectations pour la saison 2021/2022.

Matéo CAUDMONT a informé la CRA par mail en date du 20.06.2021 qu'en raison de son cursus universitaire, il n'aura pas la disponibilité pour suivre au sein du Pôle Promotionnel, en tant que JAL1P, la formation et les tests préparatoires pour une potentielle candidature à l'examen fédéral de JAF. Tout en demandant à sortir du groupe promotionnel, il confirme qu'il poursuit son activité de Jeune Arbitre de Ligue.

Loan PENCREACH, classé Jeune Arbitre de Ligue JAL1R sur la saison 2020/2021 ayant rejoint le Pôle promotionnel en septembre 2020 en vue de préparer le cursus d'examen fédéral F4, n'a pu assurer, en raison de plusieurs absences signalées par le responsable de la formation, à la fois la réalisation des tests ainsi que leurs corrections.

Aussi, aux vues de ses indisponibilités et des difficultés à pouvoir planifier les rattrapages des tests prévus, la proposition du Pôle Promotionnel est que Loan PENCREACH retrouve la catégorie de JAL1.

Mohamed BENSAYAH, classé Jeune Arbitre de Ligue JAL1F sur la saison 2020/2021, a suivi les cours de formation et les tests du Pôle Promotionnel dans le cadre d'une préparation pour une potentielle candidature à l'examen fédéral de JAF.

Or, en raison d'une démotivation dans la participation aux travaux et d'un manque de sérieux lors du déroulement d'un test, le Pôle promotionnel propose à la CRA de sortir Mohamed BENSAYAH du groupe et qu'il retrouve la catégorie de JAL1.

**En conséquence, après analyse des dossiers liés aux éléments constatés ci-dessus,**

**Le Bureau Exécutif de la CRA a ainsi validé la nouvelle affectation des Jeunes Arbitres de Ligue suivants à compter du 01.07.2021 :**

- CAUDMONT Matéo en tant que JAL1
- PENCREACH Loan en tant que JAL1
- BENSAYAH Mohamed en tant que JAL1

Ces Décisions CRA seront définitives sous réserve de validation par le Comité de Direction de Ligue lors de sa prochaine réunion.

Ces décisions seront transmises aux Présidents de CDA.

### **DECISION 02 – 09.07.2021 – Affectation de catégorie des Arbitres de Ligue mutés sur la Ligue MEDITERRANEE :**

La CRA a pris connaissance des dossiers administratifs transmis par leur Ligue d'origine respective pour 2 Arbitres de Ligue à la suite de leurs mutations professionnelle et résidentielle arrivant en Ligue MEDITERRANEE :

- DAGO Maxime, JAF2 R1P de retour après une saison passée en Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES.
- BRIKI Idriss, Arbitre R3 de la Ligue PARIS-ILE-de-France de retour dans notre Ligue, en l'ayant quitté en étant JAL à ce moment-là.

**En application de l'Article 30 du Règlement Intérieur de la CRA relatif à l'arrivée d'un Arbitre en activité en provenance d'une autre Ligue, la CRA doit statuer sur leur demande d'intégration en Ligue MEDITERRANEE et sur la ou leurs affectations.**

**La CRA, au vu des informations en sa possession, a décidé d'affecter les Arbitres susnommés dans les catégories d'Arbitre de Ligue correspondantes en Ligue MEDITERRANEE :**

- **DAGO Maxime Arbitre de Ligue R1P étant toujours JAF2 en raison de la neutralisation de la saison.**
- **BRIKI Idriss, Arbitre de Ligue R2.**

Selon les adresses de résidences transmises, Maxime DAGO et Idriss BRIKI seront rattachés au District de COTE D'AZUR.

Ces Décisions CRA seront définitives sous réserve de validation par le Comité de Direction de Ligue lors de sa prochaine réunion.

Ces décisions seront transmises aux Présidents de CDA.

\*\*\*\*\*

## INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

### MAILS ENVOYES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 07.07 : mails envoyés à toutes et tous les Arbitres de Ligue leur communiquant les temps de réalisation des tests physiques, les programmes de préparation ainsi que les horaires de passage lors du stage de rentrée des 21 et 22.08.
- 

\*\*\*\*\*

## POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 12.07.2021

Sont en indisponibilité médicale, les Arbitres de Ligue suivants :

- ZAFRILLA Mélanie : du 12.03.2021 au 30.09.2021
- FOURNIER Romy : du 15.05.2021 au 30.06.2022

\*\*\*\*\*

## POINT SUR INDISPONIBILITES JUSQU'AU 31.07.2021

Ce fichier a été réinitialisé pour l'enregistrement des indisponibilités des Arbitres validées sur leur espace portail des Officiels.

La réactualisation des jours non disponibles sur le plan des désignations inscrits par les Arbitres sur la fiche de renseignements a été validée et transmis au pôle Désignations.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour ayant été transmis, le Président remercie les membres de la CRA.

\*\*\*\*\*

## Prochaine réunion Bureau Exécutif CRA Le 30.07.2021

\*\*\*\*\*

**Président**  
**Karim ABED**

**Secrétaire**  
**Noël RIFFAUD**